

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	Du 08/11/24
Affichée	Le 08/11/24

OBJET

Budget annexe
assainissement affermage :
Décision Modificative n ° 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatorze novembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 8 novembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique LORMEAU a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAU, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : François BRIZARD a donné pouvoir à Christian BARBIER
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : Daniel MARIE est représenté par Alain TESSIER

Absents excusés : Didier PITOU, Nadège TROUILLET, François HUREL, Jacky DE TAEVERNIER

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT, Virginie VIOLET

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle aux membres du Conseil que par délibération du 27 juin 2024, le budget annexe assainissement régie a été dissout au 30 juin 2024, suite à l'harmonisation du mode gestion du service de l'assainissement collectif, entièrement géré en délégation de service public au 1er juillet 2024.

Par conséquent, il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires importants sur le budget annexe affermage afin d'intégrer toutes les prévisions budgétaires non soldées au 30 juin 2024 (fonctionnement et investissement), ainsi que les résultats arrêtés au 30 juin 2024, du budget annexe assainissement régie.

Ces modifications budgétaires conséquentes, sont traduites dans une décision modificative, fournie ci-après, détaillée par chapitre. La colonne « propositions nouvelles » correspond aux écritures soumises au vote.

CDC PAYS DE L'AIGLE - ASSAINISSEMENT - AFFERMAGE - DM - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	222 920,00	0,00	245 845,00	245 845,00	468 765,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	77 200,00	0,00	29 900,00	29 900,00	107 100,00
014	Atténuations de produits	38 000,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	23 600,00
Total des dépenses de gestion des services		351 720,00	0,00	285 745,00	285 745,00	637 465,00
66	Charges financières	83 559,15	0,00	9 370,00	9 370,00	92 929,15
67	Charges exceptionnelles	1 652 664,73	0,00	221 620,24	221 620,24	1 874 284,97
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	20 000,00		5 000,00	5 000,00	25 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 107 943,88	0,00	521 735,24	521 735,24	2 629 679,12
023	Virement à la section d'investissement (6)	843 000,00		434 797,33	434 797,33	1 277 797,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	710 000,00		0,00	0,00	710 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 553 000,00		434 797,33	434 797,33	1 987 797,33
TOTAL		3 660 943,88	0,00	956 532,57	956 532,57	4 617 476,45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 617 476,45
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 057 500,00	0,00	230 600,00	230 600,00	1 288 100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	123 000,00	0,00	0,00	0,00	123 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 180 500,00	0,00	230 600,00	230 600,00	1 411 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 180 500,00	0,00	255 600,00	255 600,00	1 436 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	320 000,00		0,00	0,00	320 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		320 000,00		0,00	0,00	320 000,00
TOTAL		1 500 500,00	0,00	255 600,00	255 600,00	1 756 100,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 861 376,45
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 617 476,45
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 667 797,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

CDC PAYS DE L'AIGLE - ASSAINISSEMENT - AFFERMAGE - DM - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	222 920,00	0,00	245 845,00	245 845,00	468 765,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	77 200,00	0,00	29 900,00	29 900,00	107 100,00
014	Atténuations de produits	38 000,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
85	Autres charges de gestion courante	13 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	23 600,00
Total des dépenses de gestion des services		351 720,00	0,00	285 745,00	285 745,00	637 465,00
66	Charges financières	83 559,15	0,00	9 370,00	9 370,00	92 929,15
67	Charges exceptionnelles	1 652 664,73	0,00	221 620,24	221 620,24	1 874 284,97
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	20 000,00		5 000,00	5 000,00	25 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 107 943,88	0,00	521 735,24	521 735,24	2 629 679,12
023	Virement à la section d'investissement (6)	843 000,00		434 797,33	434 797,33	1 277 797,33
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	710 000,00		0,00	0,00	710 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 553 000,00		434 797,33	434 797,33	1 987 797,33
TOTAL		3 660 943,88	0,00	956 532,57	956 532,57	4 617 476,45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 617 476,45
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 057 500,00	0,00	230 600,00	230 600,00	1 288 100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	123 000,00	0,00	0,00	0,00	123 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 180 500,00	0,00	230 600,00	230 600,00	1 411 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 180 500,00	0,00	255 600,00	255 600,00	1 436 100,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	320 000,00		0,00	0,00	320 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		320 000,00		0,00	0,00	320 000,00
TOTAL		1 500 500,00	0,00	255 600,00	255 600,00	1 756 100,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 861 376,45
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 617 476,45
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 667 797,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20241114-2024-11-14-215-BF
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024

- Vu le code Général des collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu la délibération n ° 2024-04-04-096 du Conseil Communautaire en date du 04 avril 2024 portant approbation du budget primitif 2024 du budget annexe assainissement affermage
- Vu la délibération n° 2024-06-27-134, du conseil communautaire en date du 27 juin 2024 portant dissolution du budget annexe Assainissement Régie
- Considérant la nécessité de transférer vers le budget annexe assainissement affermage toutes les prévisions budgétaires non soldées au 30 juin 2024 (fonctionnement et investissement), ainsi que les résultats arrêtés au 30 juin 2024, du budget annexe assainissement régie.
- Considérant la proposition de modification budgétaire présentée par le service financier,

Le Conseil après avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement affermage pour l'exercice 2024 tel que présentée ci-dessus
- **AUTORISE** le président le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits 21 NOV. 2024
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme 21 NOV. 2024

Acte reçu en préfecture le 21 NOV. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 21 NOV. 2024

Le Président,
Jean SELLIER

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20241114-2024-11-14-215-BF
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024